

DB5/DEB/SSEB

Synthèse de la note sur la répartition régionale de l'investissement public accompagnant la LF2017

La note sur la répartition régionale de l'investissement public s'est assignée comme objectif de faire le point dans une **première partie** sur l'effort d'investissement public consenti par notre pays, en analysant sa répartition régionale en vue de consolider les acquis et de pallier aux insuffisances reflétées dans certains territoires, et en explicitant ses impacts économiques et sociaux, et de présenter dans une **deuxième partie** les perspectives d'amélioration du rendement socio-économique de l'investissement public, à la lumière de la mise en œuvre de la régionalisation avancée et l'adoption d'une nouvelle approche de gestion budgétaire axée sur la performance. En **dernier lieu** cette note présente un panorama des projets d'investissement public prévus au niveau régional pour l'exercice budgétaire 2017.

En effet, le Maroc a déployé ces dernières années un effort incontestable pour le renforcement des crédits afférents à **l'investissement public**. Cela s'est traduit par le lancement de plusieurs projets structurants destinés à favoriser l'émergence de pôles régionaux compétitifs, à renforcer les grandes infrastructures et les connexions entre les territoires (routes, autoroutes, ports, chemins de fer et aéroports), à développer des pôles urbains intégrés et à lutter contre la pauvreté et la précarité et résorber le déficit en infrastructures dans le monde rural et les zones enclavées.

Par conséquent, cette intensification de l'investissement public a constitué un levier important pour drainer **l'investissement privé** dans les Régions, notamment dans les secteurs agricole et industriel. A titre d'exemple, les Investissements Directs Etrangers (IDE) ont été multipliés par 10 entre 2008 et 2014 et de grands investisseurs ont été attirés tels que Renault, PSA Peugeot Citroën et Bombardier, avec un effet important sur les exportations et l'emploi.

Plus particulièrement, l'effort d'investissement public a permis d'enclencher le rattrapage des Régions à faible contribution au PIB, et d'améliorer l'accès des citoyens aux droits fondamentaux. Une dynamique qui sera davantage renforcée à travers le processus de mise en œuvre de la régionalisation avancée, et l'émergence du modèle de développement des provinces du Sud comme locomotive pour les autres Régions.

En effet, et conformément aux Hautes Orientations Royales, le nouveau programme de développement des provinces du Sud doté de **77 MMDH** et d'un portefeuille de plus de 200 projets, permettra de multiplier le produit global des provinces du Sud et de créer 120.000 postes d'emploi, pour permettre ainsi à la région de jouer pleinement son rôle, en tant que passerelle régionale, hub économique africain et lien avec l'Europe. Cela à travers la création de pôles compétitifs capables de générer une nouvelle dynamique, de consolider le développement intégré et de promouvoir la dimension culturelle, tout en s'appuyant sur les instruments de la gouvernance responsable dans le cadre de la régionalisation avancée.

Enfin, il y a lieu de signaler que l'impact économique et social des investissements publics sera considérablement renforcé à travers l'adoption d'une nouvelle approche de gestion garantissant leur qualité, une approche qui permet l'allocation des ressources publiques à des initiatives de projets présentant les meilleurs rendements sociaux et économiques. Cela, en se basant sur des critères unifiés de sélection, de suivi et d'évaluation. En principe, ces critères peuvent être liés à :

- la nécessité de disposer d'études préalables des projets d'investissement déterminant de manière scientifique et pertinente le rendement économique et social, le coût, la durée de réalisation et les moyens de financement ;
- Le degré de concordance avec les stratégies sectorielles et la disposition des mécanismes et des structures de suivi des réalisations et d'évaluation de l'impact sur le quotidien des citoyens.

C'est dans ce contexte qu'**une banque intégrée des projets d'investissement public** sera élaborée, renseignant sur les sources de financement pluriannuel desdits projets, leur répartition régionale et leur impact économique et social moyennant des indicateurs chiffrés.